

SAMBRE AVESNOIS RETRAITE SPORTIVE

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (déclarée d'utilité publique)

Enregistrée sous le n°W591000122 à la Sous- Préfecture d' AVESNES SUR HELPE

siège de gestion : 29,rue de Malakoff 59138 BACHANT

e-mail : association.sars59330@orange.fr

Site : www.asso-sars.fr

Tél : 06.28.60.76.96

BULLETIN D'ADHÉSION ou de Renouvellement d'adhésion

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Portable:

E-MAIL :

Adresse:

N° de licence FFRS (pour un renouvellement) :

Personne à prévenir en cas d'incident téléphone :

S'inscrit pour la ou les activités suivantes

(* Mettre une croix dans la case de la ou les activités choisies et que vous allez pratiquer de façon régulière)

Jour et heure de l'activité		ACTIVITÉS	Mettre une croix *
LUNDI	Départ 14h	CYCLOTOURISME	
MARDI	9h à 11h	PING-PONG	
	14h à 15h	GYMNASTIQUE	
	14h45 à 16h15	SECTION MULTI-ACTIVITÉS SENIOR	
	15h à 15h45	DANSE	
	16h15 à 17h15	TAI-CHI / QI GONG	
	16h30 à 18h30	TIR A L'ARC	
MERCREDI	15h à 16h	PICKLEBALL	
	16h à 17h		
JEUDI	10h à 11h	GYM CARDIO	
	Départ à 14h	RANDONNÉE PÉDESTRE	
VENDREDI	Départ à 14h	PROMENADE	
	Départ à 14h	MARCHE NORDIQUE	

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts du SARS

(sur le site « onglet communication puis adhésion » ou reçus par courrier suite à ma demande).

Veuillez cocher la case si vous les avez consultés (obligatoire avant de s'inscrire)



COTISATION ANNUELLE (01.09.2025-31.08.2026) 48,16 euros

(incluant les cotisations : 17€ pour le SARS ; 26€ pour la FFRS ; 2€ pour le CORERS ; 2€ pour le CODERS 59,

les assurances obligatoires : responsabilité civile générale/défense recours 0,57€ ;

assistance-rapatriement/frais de secours 0,47€ ; assistance psychologique et juridique 0,12€)

Les assurances : Individuelle accident de base 1,05€ (conseillée optionnelle)

Individuelle accident plus 6,05€ (option)

Effets personnels 26€ (option)

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SARS

DATE

SIGNATURE